Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/10/2021

STB STB STALAVEN - EURALIS rappelle Régal du Chef : Tajine poulet aux abricots 260 G /Rougail saucisses riz basmati 280 G



- Noms des modèles ou références concernés : **Régal du Chef qualité traiteur : Rougail saucisses Riz 280 G contenant : bocal individuel Régal du Chef qualité traiteur : Tajine poulet aux abricots 260 G contenant : bocal individuel**
- Marque : **REGAL DU CHEF QUALITE TRAITEUR**
- **GTIN 3181580283032 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation entre le 05/10/2021 et le 26/10/2021**
  GTIN 3181580283025 Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation entre le 05/10/2021 et le 27/10/2021
- Conditionnements : **bocaux verre 260G et 280 G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/09/2021 au 04/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 22.389.003.CE**
- Informations complémentaires : **Bocal en verre rayon libre service plats cuisinés**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GMS rayon libre service**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Une alerte fournisseur sur un lot de piment de Cayenne rentrant dans la composition du produit à mis en évidence une teneur en oxyde d'éthylène supérieure à la limite autorisée par la réglementation en vigueur**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 27 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800085296**
- Informations complémentaires publiques : **Substances interdites (au sens du Règlement UE 37/2010)**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre